



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 14 septembre 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation territoriale de

Monsieur de Maire
de la Ville de Creutzwald
Rue de Carling
57150 CREUTZWALD

Affaire suivie par Pascal RIDGEN
pascal.ridgen@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 80

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la réalisation de 2 forages "Poste" et "Croix" de rabattement de nappe à Creutzwald en rive droite de la Bisten

Réf : PR/

P.J : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Réalisation de 2 forages "Poste" et "Croix" de rabattement de nappe**
- **à CREUTZWALD en rive droite de la Bisten**

Ce dossier a été déposé par : le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) DPR/DPSM/UTAM Est de Freyming-Merlebach.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration + Fiche descriptive des travaux;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 57-2016-00267** en date du 30 juin 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

Valérie ANTOINE-POTIER

